



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E140635

VALABLE JUSQU'AU 27/01/2025

ÉDITÉ LE 25/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/04/1996

Forme juridique : SARL

Capital : 4 772

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOURG EN BRESSE 1996B00243

Siret : 404 765 141 00027

Code NACE : 1623Z

Numéro caisse de congés payés : 4301099

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 6942338504

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 6942338504

Situation fiscale et sociale : A jour au 02/01/2024

Raison sociale : DOY FRERES SARL

22 ROUTE DE GENEVE
01130 NANTUA

Téléphone : 04 74 75 02 52

Portable : 06 86 42 26 12

Site Internet : www.doyfreres.fr

E-mail : ste.doyfreres@gmail.com

Responsabilité légale :

DOY DIDIER GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	23/01/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BELLEGARDE
188 ROUTE DE CROIX JEAN JACQUES
CS0013 - CHATILLON EN MICHAILLE
01204 VALSERHONNE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.